

Emploi, marché du travail, politiques d'emploi

Bilan 2013 - La Réunion



PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

Le Service Statistique de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion (DIECCTE) vous présente la quatrième édition du bilan annuel de l'emploi, du marché du travail et des politiques d'emploi.

Cette publication rassemble les principales informations chiffrées et commentées dans les domaines de l'emploi, du marché du travail, des politiques d'emploi, du commerce extérieur et du tourisme. Elle est amenée à s'enrichir, au fur et à mesure de la collecte et de la fiabilisation de nouvelles données.

Vous pouvez retrouver cette publication, toutes les publications de la DIECCTE, ainsi que les informations utiles relevant du champ des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur le site de la DIECCTE à l'adresse suivante :

<http://www.reunion.dieccte.gouv.fr/-la-reunion-.html>

Sommaire

L'emploi

La population active	4
L'emploi total	4
L'emploi salarié du secteur privé	5
L'emploi intérimaire	6
Les services à la personne	7
L'économie sociale et solidaire	8

Le marché du travail

Les demandeurs d'emploi en fin de mois	9
Caractéristique des demandeurs d'emploi	10
Le taux de chômage	11
Les flux de demandeurs d'emploi	11
Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi	12
Les offres d'emploi satisfaites par Pôle emploi	12

Les politiques d'emploi

Dossier : Les emplois d'avenir	13
La formation en alternance	14
L'insertion des jeunes (CIVIS)	15
Le projet initiative jeune (PIJ)	15
La validation des acquis de l'expérience (VAE)	16
Les titres professionnels	16
Les contrats aidés	17
L'insertion par l'activité économique (IAE)	18
La création et la reprise d'entreprises : dispositif Nacre	19
L'activité partielle	19

Le tourisme et le commerce extérieur

La fréquentation touristique	20
Le commerce extérieur	21

Le Fonds Social Européen (FSE)

Le FSE	22
Le FEDER	22

La population active

La population active (15-64 ans) au sens du BIT*

	2012	2013	Evolution
Hommes	179 900	185 300	3,0%
Femmes	162 600	164 400	1,1%
Population active	342 500	349 700	2,1%

Source : Insee - Enquête emploi - situation au second trimestre
* BIT : Bureau International du Travail

Le taux d'activité des 15-64 ans

	La Réunion		
	2012	2013	Evolution
Hommes	68,2%	68,4%	0,2 pts
15 à 24 ans	37,8%	37,9%	0,1 pts
25 à 49 ans	86,4%	86,5%	0,1 pts
50 à 64 ans	60,6%	61,8%	1,2 pts
Femmes	55,4%	56,4%	1,0 pts
15 à 24 ans	26,6%	29,2%	2,6 pts
25 à 49 ans	70,7%	70,8%	0,1 pts
50 à 64 ans	47,1%	48,9%	1,8 pts
Taux d'activité	61,5%	62,2%	0,7 pts

Source : Insee - Enquête emploi - situation au second trimestre

Une hausse de 2,1 % de la population active en 2013

Au deuxième trimestre 2013, 349 700 réunionnais sont en emploi ou au chômage et composent la population active, soit une augmentation de 2,1 % par rapport au deuxième trimestre 2012. La population active augmente chez les hommes (+ 3,0 %) comme chez les femmes (+ 1,1 %).

Le taux d'activité des 15 à 64 ans reste faible à La Réunion (62,2 %). Il est toutefois en hausse de 0,7 point par rapport à 2012, mais reste inférieur de 9 points à celui de la métropole. Cette différence s'explique notamment par le faible taux d'activité des femmes réunionnaises (56,4 %), notamment celles âgées de 25 à 49 ans (70,8 %).

Le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans reste faible (33,7 %). Il progresse néanmoins légèrement chez les jeunes hommes (+0,1 point), plus sensiblement chez les jeunes femmes (+ 2,6 points). Enfin, le taux d'activité des seniors augmente de 1,4 point en 2013 et progresse pour les hommes et les femmes.

La population active et l'emploi au sens du bureau international du travail (BIT)

Le Bureau international du travail (BIT) est un organisme rattaché à l'ONU et chargé des questions générales liées au travail dans le monde. Il harmonise les concepts et les définitions relatives au travail et à l'emploi, en particulier celle relative à la **population active**. Ainsi, la population active regroupe la population active occupée et les chômeurs.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.

La **population active occupée** comprend les personnes de 15 ans ou plus, ayant travaillé, ne serait-ce qu'une heure au cours d'une semaine de référence.

Les **chômeurs** sont des personnes de 15 ans ou plus qui répondent simultanément à trois critères :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure pendant la semaine de référence
- être disponible pour occuper un emploi dans les 15 jours
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi. De même, un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi peut ne pas être considéré comme un chômeur au sens du BIT.

L'emploi public

Effectifs de la fonction publique (y.c contrats aidés) au 31/12/2012

	La Réunion		Métropole	
	Effectifs	en %	Effectifs	en %
Ensemble	76,1		5 327,4	
État	31,2	41,0%	2 363,5	44,4%
Territoriale	35,9	47,2%	1 837,2	34,5%
- organismes régionaux et départementaux	9,2	12,1%	427,0	8,0%
- organismes du secteur communal	26,7	35,1%	1 410,2	26,5%
Hospitalière	9,0	11,8%	1 126,7	21,1%

Source : Insee - SIASP

Fin 2012, la fonction publique emploie 76 100 agents, y compris les bénéficiaires de contrats aidés. Hors contrats aidés, l'effectif de la fonction publique s'établit à 69 000 agents.

Les effectifs de la fonction publique territoriale représentent 47,2 % de l'ensemble, soit 11,7 points de plus qu'à l'échelon de la métropole.

Enfin, la fonction publique hospitalière, qui intègre les établissements médico-sociaux, apparaît sous représentée à La Réunion par rapport à son homologue métropolitaine

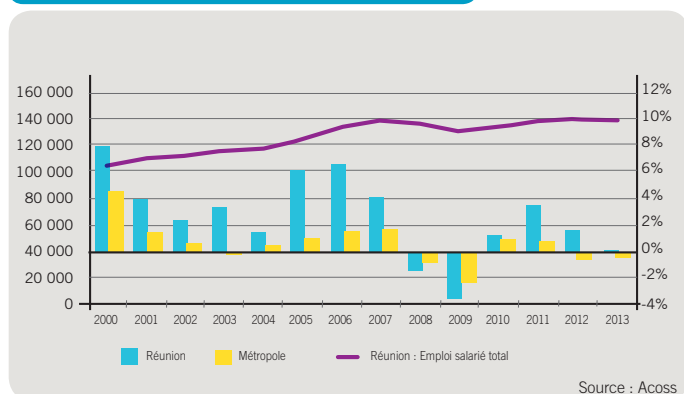
La fonction publique

Le périmètre de la fonction publique renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. Le tracé de chacun des versants (FPE, FPT, FPH) s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

Le système d'information sur les agents des services publics (SIASP), produit par l'Insee, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique.

L'emploi salarié du secteur privé

Evolution de l'emploi salarié 2000 - 2013



Stabilité de l'emploi salarié du secteur privé en 2013

Fin 2013, selon les données brutes publiées par l'ACOSS, le secteur privé emploie 140 700 salariés. Les effectifs régionaux sont restés stables par rapport à la fin 2012. L'emploi salarié a davantage progressé dans les autres DOM (+ 1,6 %). Dans le même temps, l'emploi salarié privé s'est contracté en métropole (- 0,4 %).

Cette stabilité des effectifs salariés réunionnais masque d'assez fortes disparités selon les secteurs considérés. Ainsi le secteur du BTP enregistre une contraction de ses effectifs (- 4,6 %) après une année 2012 déjà morose (- 3,8 %). Le BTP a perdu plus de 5 500 emplois en cinq ans.

La tertiarisation de l'économie réunionnaise se poursuit, plus de 1 000 emplois ont été créés en 2013 dans le secteur des services, soit une hausse de 1,5 % des effectifs.

L'emploi dans l'industrie s'est stabilisé après la hausse enregistrée en 2012. Les variations à la hausse ou à la baisse dans les secteurs industriels se réalisent le plus souvent sur de faibles volumes.

Dans l'agriculture, l'emploi salarié affiche une légère baisse après la forte augmentation (+ 22,2 %) enregistrée en 2012.

Enfin, l'emploi intérimaire progresse en 2013 (+ 5,0 %).

Hausse sensible de l'emploi dans le sud

En 2013, l'emploi salarié augmente dans les bassins du sud (+ 2,3 %) et de l'ouest (+ 1,0%) tandis qu'il diminue dans le nord et l'est.

Répartition des salariés par secteur d'activité

Données brutes	2012		2013		Variation annuelle
	Effectifs	Poids	Effectifs	Poids	
Agriculture	3 467	2,5%	3 407	2,4%	-1,7%
Industrie	16 327	11,6%	16 325	11,6%	0,0%
BTP	14 405	10,3%	13 743	9,8%	-4,6%
Commerce	28 197	20,1%	27 835	19,8%	-1,3%
Services (y.c HCR)	75 071	53,4%	76 212	54,2%	1,5%
Intérim	3 026	2,2%	3 177	2,3%	5,0%
Ensemble des secteurs	140 493	100,0%	140 699	100,0%	0,1%

Source : ACOSS

Répartition des établissements par secteur d'activité

	2012		2013		Variation annuelle
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	
Agriculture	686	4,0%	849	4,7%	23,8%
Industrie	1 552	9,0%	1 581	8,8%	1,9%
Construction	1 980	11,5%	2 000	11,1%	1,0%
Commerce	4 225	24,5%	4 346	24,2%	2,9%
Services	8 810	51,1%	9 179	51,1%	4,2%
Ensemble des secteurs	17 253	100,0%	17 955	100,0%	4,1%

Source : ACOSS

L'emploi salarié par bassin

Données brutes	Salariés		Evolution annuelle	Part
	2012	2013		
Est	12 899	12 721	-1,4%	9,0%
Nord	50 908	50 003	-1,8%	35,5%
Ouest	38 565	38 969	1,0%	27,7%
Sud	38 121	39 006	2,3%	27,7%
La Réunion	140 493	140 699	0,1%	100,0%

Source : ACOSS

Méthodologie ACOSS

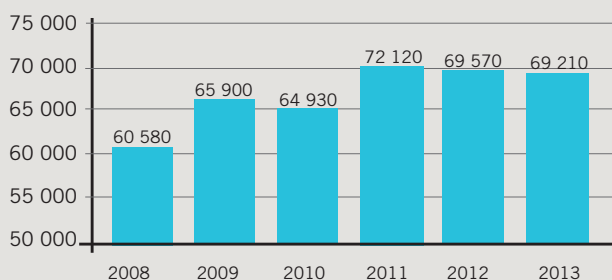
Les données sur l'emploi de l'ACOSS sont issues des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) remplis par les établissements employeurs du régime général exerçant leur activité en France (Métropole et Dom) qui déclarent aux Urssaf leurs cotisations sociales, les différentes assiettes salariales (plafonnée, déplafonnée, CSG) donnant lieu à cotisations ou à allègements, ainsi que leurs effectifs salariés.

Le champ des données sur l'emploi de l'ACOSS couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements, enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

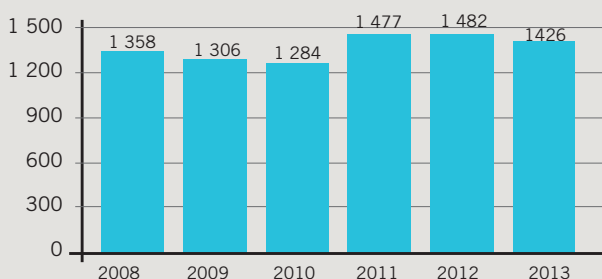
L'emploi intérimaire

Evolution des contrats d'intérim (2008 -2013)

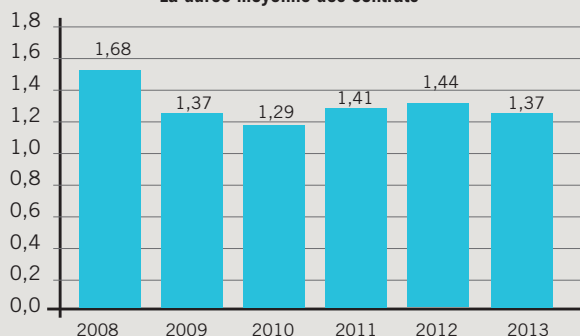
Les contrats conclus



Les emplois en équivalent temps plein (EETP)



La durée moyenne des contrats



Source : DARES / DIECCTE (exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim)

Baisse du volume de travail temporaire en 2013

Avec 1 426 intérimaires en équivalents-emplois à temps plein (EETP) en 2013, le volume de travail temporaire a diminué de 3,8 % par rapport à 2012. Dans le même temps, la métropole enregistre une baisse plus importante (- 9,7 %). 69 210 contrats d'intérim ont été conclus en 2013, soit 0,5 % de moins qu'en 2012. Dans le même temps, la durée moyenne des contrats s'est contractée, passant de 1,44 semaine à 1,37 semaine.

Plus d'une mission d'intérim sur quatre est effectuée par un jeune de moins de 25 ans. Une part qui a peu évolué ces cinq dernières années.

Plus de quatre contrats sur dix dans l'industrie

Plus de 40 % des contrats sont conclus dans l'industrie. Les services en consomment 25,5 % et la construction 18,5 %. Le secteur de la construction concentre un tiers des EETP contre 28,7 % pour l'industrie et 23,7 % pour les services. Ainsi, dans la construction, la durée moyenne des missions est près de 3 fois plus importante que dans les autres secteurs d'activité (2,9 semaines, contre 1,1 pour les services et 1 pour l'industrie).

Des contrats majoritairement pour les ouvriers

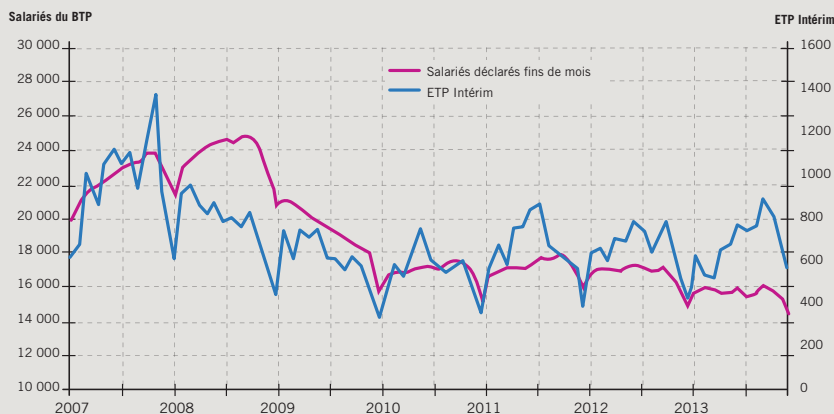
Les ouvriers (qualifiés ou non qualifiés) constituent plus de 75 % du volume de travail temporaire. Cependant on observe, en 2013, comme déjà en 2012, une forte contraction du volume de travail temporaire pour l'ensemble des ouvriers (-8,6 %).

Répartition par secteur d'activité

	EETP*		Contrats conclus	
	2012	2013	2012	2013
Agriculture	0,1%	0,4%	0,1%	0,2%
Industrie	29,7%	28,7%	42,4%	40,9%
Construction	33,9%	33,8%	19,2%	18,5%
Commerce	10,6%	13,4%	11,6%	14,9%
Services	25,7%	23,7%	26,7%	25,5%
Ensemble des secteurs	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DARES / DIECCTE

L'intérim dans le BTP



Source : congés BTP Caisse de La Réunion / Pôle emploi

Méthodologie Pôle emploi

Pôle emploi recense, tous les mois, les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. Les données diffusées dans cette page correspondent aux missions et salariés déclarés par les agences d'intérim localisées à La Réunion.

Les services à la personne

Les organismes « services à la personne » actifs

au 31 décembre	2011	2012	2013
Organismes déclarés	76	112	112
dont en sommeil	9	28	24
dont agréés (public fragile)	14	20	23
Associations	13	18	18
CCAS	6	8	9
Entreprises privées	57	86	85
dont auto entrepreneurs	12	26	23

Source : DIECCTE

21 activités, 1 procédure d'agrément et 1 régime de déclaration

Le cadre réglementaire des activités de services à la personne est fixé par les décrets n°2011-1132 n°2011-1133 du 20 septembre 2011. Ces activités sont soumises à la condition d'activité exclusive, sauf dérogation, et doivent être réalisées au domicile du particulier bénéficiaire ou être comprises dans une offre globale de services incluant une activité effectuée au domicile.

Une nouvelle procédure d'agrément, obligatoire pour les professionnels exerçant des activités de services à la personne destinées aux publics fragiles (garde ou accompagnement enfants de moins de trois ans, assistance de vie ou accompagnement des personnes âgées ou handicapées) est ainsi mise en place. Un nouveau régime déclaratif est également fixé. Cette déclaration permet l'ouverture des droits aux avantages fiscaux et sociaux (crédit ou réduction d'impôts pour le bénéficiaire et taux réduit de TVA pour l'organisme). Par conséquent, la distinction classique agrément qualité/agrément simple disparaît.

Source : DIECCTE

* ETP : Equivalent temps plein (1 432 heures)

Ralentissement du volume d'activité en 2013

En 2013, les organismes identifiés «services à la personne» ont fourni plus de 6 millions d'heures de travail au domicile des particuliers réunionnais. Ce volume d'heures de travail est en hausse de 3,0 % sur un an et représente plus de 4 200 équivalents temps plein (ETP). On observe cependant un tassement de l'ensemble de l'activité des services à la personne après les fortes hausses enregistrées en 2011 (+ 26,4 %) et en 2012 (+ 18,8 %). Ce ralentissement est dû pour partie à la baisse notable du nombre d'heures travaillées pour activité de ménage (-500 000 heures).

L'activité des services à la personne reste toujours très concentrée autour de l'activité de « l'assistance aux personnes âgées et dépendantes ». L'année 2013 est aussi marquée par une forte progression des heures travaillées pour de l'assistance administrative à domicile. 112 organismes se partagent l'activité des services à la personne, la moitié de cette activité est assurée par les associations. La population fait de plus en plus souvent appel aux entreprises privées qui fournissent désormais 22,5 % des heures travaillées, soit 3 points de plus qu'en 2012.

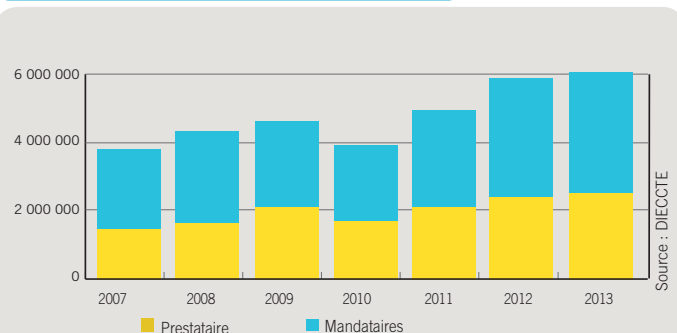
Les associations et les CCAS agissent le plus souvent en tant que mandataire tandis que les entreprises travaillent très majoritairement en mode prestataire (86,5 %) des heures travaillées.

En 2013, les auto-entrepreneurs ont été moins nombreux à exercer une activité dans les services à la personne. Ce recul est également constaté dans de nombreux secteurs économiques de la région.

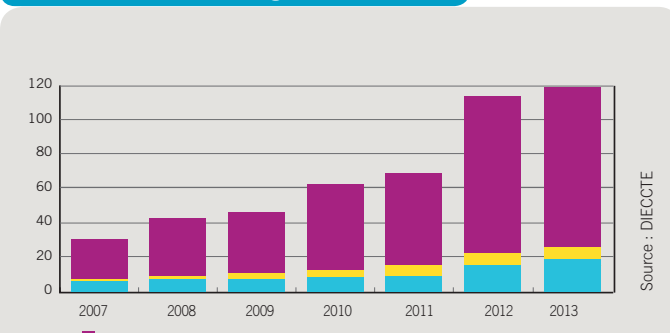
Les heures travaillées au sein des organismes, en 2013

	Prestataire	Mandataire	Total	ETP*	13/12
Assistance aux personnes âgées et dépendantes	1 726 924	2 668 152	4 395 076	3 069	13,0%
Ménage	571 471	311 084	882 555	616	-36,2%
Préparation des repas à domicile	11 750	195 777	207 527	145	-8,4%
Assistance aux personnes handicapées	107 981	55 393	163 374	114	-18,0%
Jardinage (y compris trav. de débroussaillage)	41 833	2 110	43 943	31	1,1%
Soutien Scolaire	7 335	25 673	33 008	23	11,1%
Garde malade	278	6 363	6 641	5	-73,4%
Accompagnement des enfants / pers. âgées / handicapées	8 629	20 928	29 557	21	43,8%
Garde d'enfant	8 871	7 946	16 817	12	-10,7%
Familles fragilisées	31 116	0	31 116	22	///
Aide à la mobilité / transport	2 460	1 129	3 589	3	-69,4%
Assistance administrative à domicile	8 252	204 930	213 182	149	1924,7%
Prestation de conduite du véhicule	0	28 433	28 433	20	///
Autres	7 653	461	8 114	231	12,8%
Associations	920 464	2 499 764	3 420 228	2 388	-3,7%
CCAS	435 535	843 923	1 279 458	893	7,8%
Entreprises privées	1 178 554	184 692	1 363 246	952	18,8%
Ensemble	2 534 553	3 528 379	6 062 932	4 234	3,0%

L'évolution des heures travaillées



L'évolution du nombre d'organismes actifs



L'économie sociale et solidaire (ESS)

Les établissements employeurs de l'ESS

	31/12/11	Répartition	Evolution 11/10
Hors ESS	22 040	91,7%	5,4%
ESS	1 994	8,3%	10,4%
Coopératives	134	6,7%	0,0%
Mutuelles	39	2,0%	5,3%
Associations	1 780	89,3%	11,5%
Fondations	41	2,1%	10,5%

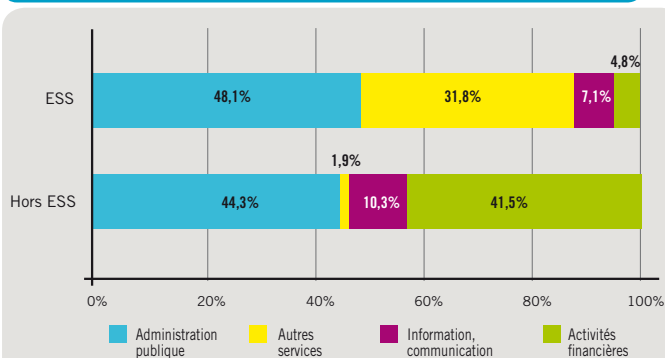
Source : Insee, CLAP 2011 - CRES Réunion

L'emploi dans les quatre familles de l'ESS

	31/12/11	Répartition	Evolution 11/10
Hors ESS	189 622	89,4%	1,8%
ESS	22 502	10,6%	4,8%
Coopératives	2 132	9,5%	10,0%
Mutuelles	c	-	-
Associations	18 343	81,5%	4,3%
Fondations	c	-	-

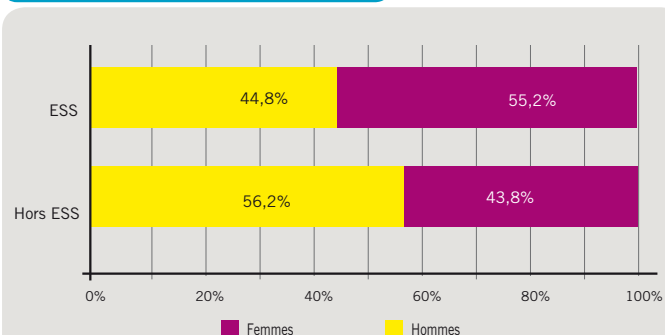
Source : Insee, CLAP 2011 - CRES Réunion

Répartition des salariés par secteur d'activité



Source : INSEE CLAP 2011

Répartition des salariés par sexe



Source : INSEE CLAP 2011

L'économie sociale et solidaire concentre 10,6 % de l'emploi salarié de La Réunion

Fin décembre 2012, l'économie sociale et solidaire (ESS) emploie, à travers près de 2 000 coopératives, mutuelles, associations ou fondations, plus de 22 500 salariés, soit 10,6 % de l'emploi salarié régional. Une part équivalente à celle du territoire national (10,3 %).

Cet effectif est en baisse de 3,6 % sur un an, en raison de la diminution du nombre de salariés dans les associations (- 5,1 %).

Avec près de 90 % des établissements de l'économie sociale et solidaire, les associations concentrent 81,5 % des salariés du secteur. Les coopératives continuent de progresser et gagnent près de 200 emplois.

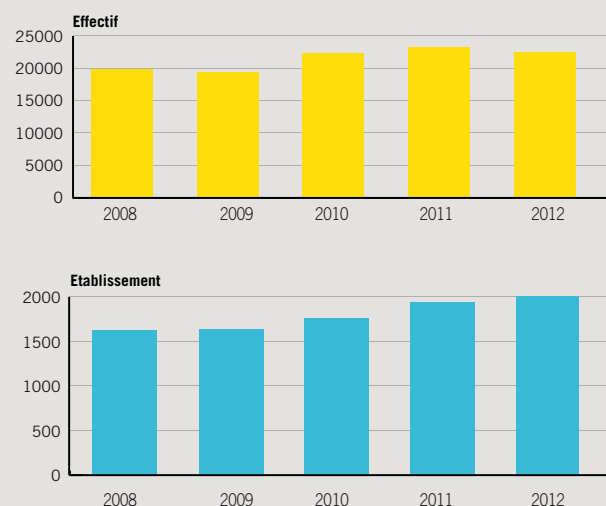
Les effectifs salariés de « l'administration publique, enseignement, santé, action sociale » représentent près de la moitié des effectifs, en équivalent temps plein, de l'ESS. Les femmes sont très présentes dans l'économie sociale. Elles représentent 55,2 % des salariés, contre 43,8 % hors ESS.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire

Diverses par ses structures, mais unies par la même volonté de placer l'homme au cœur de l'entreprise : telles sont les caractéristiques principales des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Elles se regroupent en 4 grandes familles : les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations, suivant des statuts juridiques déterminés.

Ce secteur, complémentaire du public et du privé, apporte des solutions opérationnelles et innovantes pour répondre aux attentes des structures, lucratives ou commerciales, tout en ayant une finalité sociale.

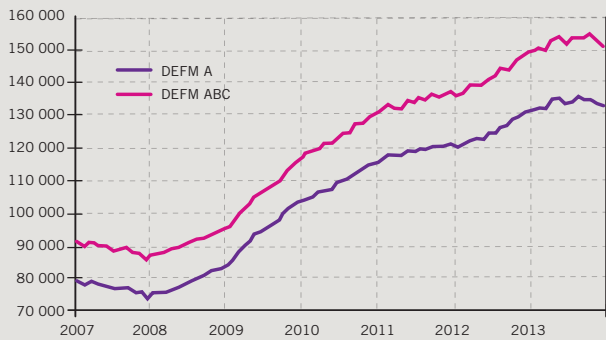
Evolution ESS au 31 décembre



Source : INSEE CLAP 2011

Les demandeurs d'emploi en fin de mois

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (CVS)



Source : STMT - Pôle emploi, Dares *

Les demandeurs d'emploi en fin de mois

Données CVS	Réunion			Métropole
	Nombre de demandeurs d'emploi		Variation sur un an	Variation sur un an
	Décembre 2012	Décembre 2013		
Catégorie A	131 270	133 010	1,3%	5,7%
Hommes	65 330	66 220	1,4%	6,4%
Femmes	65 940	66 790	1,3%	4,9%
Moins de 25 ans	22 410	22 050	-1,6%	-0,3%
De 25 à 49 ans	85 950	85 140	-0,9%	5,1%
50 ans et plus	22 910	25 820	12,7%	12,3%
Catégorie ABC	148 920	152 100	2,1%	6,0%
Hommes	72 790	74 600	2,5%	7,0%
Femmes	76 130	77 500	1,8%	5,1%
Moins de 25 ans	24 600	24 340	-1,1%	0,8%
De 25 à 49 ans	98 700	98 710	0,0%	5,6%
50 ans et plus	25 620	29 050	13,4%	11,6%
Moins d'un an	71 430	67 200	-5,9%	1,3%
Un an et plus (DELD)	77 490	84 900	9,6%	13,3%
dont 1 à 2 ans	30 840	32 670	5,9%	9,0%
dont 2 ans et plus	46 650	52 230	12,0%	17,8%
Part de DELD	52,0%	55,8%	3,8 pts	2,6 pts
Catégorie ABCDE	161 370	168 700	4,5%	6,2%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares *

Les catégories de demandeurs d'emploi

- A** : En recherche active, disponibles sans emploi.
- B** : En recherche active, en activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois précédent).
- C** : En recherche active, en activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois précédent).
- D** : Sans recherche active, non disponibles, sans emploi.
- E** : Sans recherche active, non disponibles, en emploi.

De janvier 2001 à décembre 2007, La Réunion a connu une baisse continue de la demande d'emploi à un rythme moyen de 0,5 % par mois, passant de 110 000 à 73 000 demandeurs d'emploi. Depuis janvier 2008, la demande d'emploi est repartie fortement à la hausse au rythme moyen de 1 % par mois jusqu'à fin 2012. En 2013, cette hausse est plus modérée avec +0,1 % en moyenne par mois.

Une hausse de 1,3 % de la demande d'emploi en 2013

Fin 2013, 133 010 réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, c'est-à-dire en recherche active d'emploi, disponibles et sans aucune activité, soit une hausse de 1,3 % par rapport à fin décembre 2012. Si l'on rajoute les catégories B et C (avec une activité réduite) les demandeurs d'emploi réunionnais sont 152 100.

En France, la hausse de la demande d'emploi de catégorie A est légèrement plus forte : 5,7 % sur un an. Les Antilles enregistrent également une hausse sensible, à l'inverse de la Guyane (+12,5 %).

Une baisse pour les jeunes et les adultes

On observe une légère diminution de la demande d'emploi des jeunes et des adultes, respectivement -1,6 % et -0,9 %.

Plus de 3 000 jeunes ont bénéficié d'un emploi d'avenir depuis le début de la mesure (novembre 2012) près de 22 000 Contrats uniques d'insertion (CUI) ont été signés en 2013.

Deux fois plus de demandeurs d'emploi chez les séniors en quatre ans

Les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus restent les plus touchés : ils sont 25 820 fin 2013, soit une hausse de 12,7 % sur un an, et un doublement des effectifs en quatre ans.

Cette forte hausse s'explique en partie par l'arrêt progressif de la Dispense de Recherche d'Emploi (DRE) pour certains demandeurs d'emploi de 55 ans et plus. Depuis janvier 2012 la DRE n'existe plus, mais le nombre de demandeurs séniors continue d'augmenter en raison de la dégradation du marché du travail.

Un demandeur d'emploi sur deux en recherche depuis plus d'un an

La région compte 85 000 demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus). Parmi eux, près des deux tiers sont inscrits à Pôle emploi depuis plus de deux ans. Plus la période de chômage est longue, plus forte est la difficulté à retrouver un emploi.

Les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

Données CVS	Nombre de demandeurs d'emploi		Variation sur un an
	Décembre 2012	Décembre 2013	
Guadeloupe	59 710	60 570	1,4%
Martinique	43 666	44 836	2,7%
Guyane	19 360	21 781	12,5%
Réunion	131 270	133 010	1,3%
Ensemble DOM	254 006	260 197	2,4%
France métropolitaine	3 125 400	3 303 200	5,7%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares *

* Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SEPES, Dares.

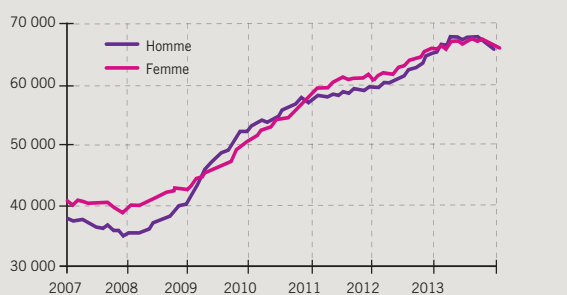
Caractéristiques des demandeurs d'emploi

Fin 2013 / DEFM A	Ensemble	Variation sur 1 an	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	De 25 à 49 ans	50 ans et plus	DELD*	Variation sur 1 an
Par genre									
Hommes	49,9%	0,0 pts	-	-	48,8%	49,3%	52,5%	49,2%	0,5 pts
Femmes	50,1%	0,0 pts	-	-	51,2%	50,7%	47,5%	50,8%	-0,5 pts
Par classe d'âge									
Moins de 25 ans	16,0%	-0,5 pts	15,7%	16,4%	-	-	-	7,9%	-0,6 pts
De 25 à 49 ans	64,3%	-1,5 pts	63,6%	65,0%	-	-	-	67,0%	-1,8 pts
50 ans et plus	19,6%	2,0 pts	20,7%	18,6%	-	-	-	25,1%	2,3 pts
Par niveau de qualification									
Manœuvres	8,8%	-0,5 pts	16,3%	1,4%	10,3%	8,6%	8,5%	9,0%	0,0 pts
Ouvriers spécialisés	7,4%	-0,1 pts	13,5%	1,3%	4,2%	7,7%	9,0%	8,1%	0,1 pts
Ouvriers qualifiés	6,5%	0,2 pts	12,5%	0,4%	2,6%	6,3%	10,2%	7,0%	0,3 pts
Employés non qualifiés	33,1%	0,3 pts	21,5%	44,6%	47,3%	31,1%	28,0%	31,7%	-0,1 pts
Employés qualifiés	40,8%	0,4 pts	31,7%	50,0%	34,4%	42,7%	40,2%	41,2%	-0,3 pts
Techniciens	1,2%	-0,1 pts	1,6%	0,8%	0,9%	1,4%	0,8%	1,1%	0,0 pts
Agents de maîtrise	0,8%	0,0 pts	1,0%	0,5%	0,3%	0,8%	1,0%	0,7%	0,0 pts
Ingénieurs et cadres	1,4%	0,0 pts	1,9%	0,9%	0,1%	1,4%	2,4%	1,1%	0,0 pts
Par niveau d'étude									
Bac + 3 ou 4 ans (I et II)	3,4%	0,0 pts	2,8%	4,1%	2,1%	4,3%	1,6%	2,7%	0,0 pts
Bac + 2 (III)	4,8%	0,0 pts	4,1%	5,5%	5,6%	5,5%	2,0%	3,9%	-0,1 pts
Bac, BTN, BT, BP (IV)	16,1%	0,6 pts	13,0%	19,2%	31,2%	15,6%	5,2%	13,2%	0,2 pts
BEP, CAP (V)	38,6%	0,3 pts	42,7%	34,6%	45,7%	41,5%	23,4%	37,8%	0,3 pts
CEP, SES, BEPC (V bis)	11,5%	-0,1 pts	10,3%	12,6%	11,8%	11,7%	10,4%	11,6%	-0,1 pts
1er cycle, 2ème degré (VI)	25,5%	-0,7 pts	27,1%	23,9%	3,5%	21,3%	57,4%	30,8%	-0,3 pts

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)
*DELD : Demandeur d'emploi de longue durée (1 an ou plus) en catégorie ABC

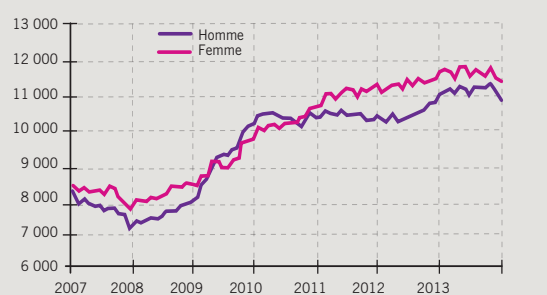
Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A

Ensemble



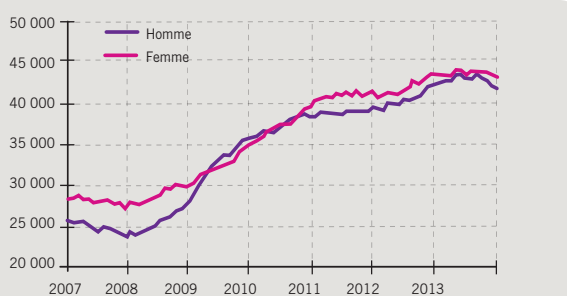
Source : DIECCTE - NOSTRA (données Pôle emploi)

Moins de 25 ans



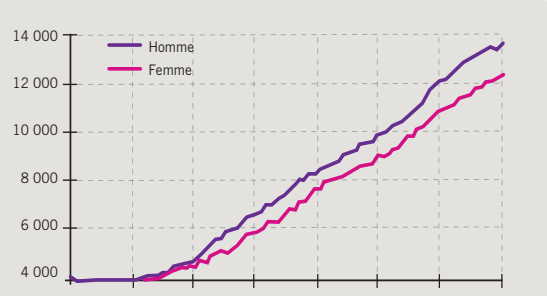
Source : DIECCTE - NOSTRA (données Pôle emploi)

De 25 à 49 ans



Source : DIECCTE - NOSTRA (données Pôle emploi)

50 ans et plus



Source : DIECCTE - NOSTRA (données Pôle emploi)

Le taux de chômage

Taux de chômage au sens du BIT (2ème trimestre 2013*)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	France métropolitaine
Hommes	23,8%	23,8%	16,7%	28,3%	9,5%
Femmes	28,3%	23,8%	26,3%	29,7%	10,0%
Moins de 25 ans	59,7%	68,2%	44,8%	58,6%	22,9%
De 25 à 49 ans	29,3%	23,3%	20,5%	27,6%	9,0%
50 ans et plus	13,7%	12,6%	15,3%	18,0%	6,7%
Ensemble	26,2%	22,8%	21,3%	29,0%	9,8%

Source : Insee au 2ème trimestre 2013

* : Dans les DOM, le taux de chômage se mesure 1 fois par an au 2ème trimestre de l'année

Un taux de chômage élevé de 29 %

Au deuxième trimestre 2013, 29 % de la population active était au chômage. Ce taux de chômage est le plus élevé des départements d'outre mer.

Les jeunes sont les plus touchés (58,6 %), ainsi que les femmes (29,7 % contre 28,3 % pour les hommes).

Les flux de demandeurs d'emploi (entrées - sorties)

Les inscriptions à Pôle emploi en catégorie A, B ou C

Données brutes	2012	2013		Variation sur un an
	Nombre	Nombre	Poids	
Par motif				
Fins de contrat (CDD)	33 408	29 652	23,3%	-11,2%
Fins de missions d'interim	1 433	1 228	1,0%	-14,3%
Licenciements économiques*	2 323	1 910	1,5%	-17,8%
Autres licenciements	5 331	5 311	4,2%	-0,4%
Démissions	2 969	2 933	2,3%	-1,2%
Premières entrées	12 128	13 928	10,9%	14,8%
Reprises d'activité	9 034	7 248	5,7%	-19,8%
Autres cas	66 603	65 318	51,2%	-1,9%
Par domaines professionnels				
Services aux particuliers et aux collectivités	28 047	26 130	20,5%	-6,8%
Commerce	19 804	19 687	15,4%	-0,6%
Bâtiment, travaux publics	18 332	17 234	13,5%	-6,0%
Gestion, administration des entreprises	16 336	15 879	12,5%	-2,8%
Hôtellerie, restauration, alimentation	9 540	8 839	6,9%	-7,3%
Agriculture, marine, pêche	9 177	8 898	7,0%	-3,0%
Transports, logistique et tourisme	8 208	7 633	6,0%	-7,0%
Santé, action sociale, culturelle et sportive	8 059	7 970	6,0%	-1,1%
Maintenance	3 936	3 947	3,1%	0,3%
Mécanique, travail des métaux	2 812	2 866	2,2%	1,9%
Ensemble catégorie ABC	133 229	127 528		-4,3%

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

* : y compris fins de convention de conversion, de PAP anticipé et de CRP

En 2013, pôle emploi a enregistré 127 500 inscriptions et 122 950 sorties des listes de demandeurs d'emploi en recherche active d'emploi (cat A, B, C).

Une baisse de 4,3 % des inscriptions, en un an

En 2013, les inscriptions à Pôle emploi sont en baisse de 4,3 %. On compte une sensible diminution des inscriptions pour « fins de missions d'interim » et pour « fins de CDD » reflet d'une conjoncture morose et d'une offre moindre de contrats précaires en 2013. Seules les inscriptions pour « premières entrées » s'affichent en hausse. L'arrivée massive de jeunes en fin de scolarisation et souhaitant intégrer le marché du travail explique en partie cette augmentation.

Une hausse des sorties de 3,0 %

Après deux années de baisse, le nombre de sorties enregistrées a augmenté de 3,0 %, soit 3 500 demandeurs d'emplois sortis des listes de catégorie A, B ou C. Aidés par la mise en place de nouveaux contrats aidés, près de 1 300 demandeurs d'emploi ont repris une activité. On observe une forte augmentation des radiations administratives (+30,1 %). En revanche, moins de demandeurs d'emploi ont profité de stages en 2013.

Les sorties de Pôle emploi en catégorie A, B ou C

Données brutes	2012	2013		Variation sur un an
	Nombre	Nombre	Poids	
Reprises d'emploi déclarées	20 925	22 218	18,1%	6,2%
Entrées en stage	10 740	8 515	6,9%	-20,7%
Arrêts de recherche	3 546	3 645	3,0%	2,8%
Défauts d'actualisation	66 069	68 344	55,6%	3,4%
Radiations administratives	6 932	9 019	7,3%	30,1%
Autres cas	11 193	11 208	9,1%	0,1%
Ensemble catégorie ABC	119 405	122 949	100,0%	3,0%

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

La correction des variations saisonnières (CVS)

Les séries mensuelles de demande et d'offre d'emploi sont marquées par des phénomènes récurrents de nature saisonnière (par exemple inscription plus massive des jeunes en septembre), qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (CVS).

La CVS permet d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que la composante liée à la tendance (évolution de long terme), au cycle (fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques).

Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi

Les offres d'emploi enregistrées

Données brutes	2012	2013		Variation sur un an
	Nombre	Nombre	Poids	
Par type d'emploi				
Emplois durables (> 6 mois)	15 880	19 935	56,1%	25,5%
Emplois temporaires (1 à 6 mois)	19 900	11 869	33,4%	-40,4%
Emplois occasionnels (< 1 mois)	4 951	3 705	10,4%	-25,2%
Par secteur d'activité				
Agriculture	15 880	19 935	56,1%	25,5%
Industrie	19 900	11 869	33,4%	-40,4%
Construction	4 951	3 705	10,4%	-25,2%
Commerce	4 068	3 510	9,9%	-13,7%
Services	31 048	27 716	78,1%	-10,7%
Par domaine professionnel				
Services aux particuliers et aux collectivités	6 364	6 585	18,5%	3,5%
Hôtellerie, restauration, alimentation	5 838	4 874	13,7%	-16,5%
Commerce	4 793	4 447	12,5%	-7,2%
Santé, action sociale, culturelle et sportive	4 590	4 368	12,3%	-4,8%
Bâtiment, travaux publics	4 269	3 225	9,1%	-24,5%
Gestion, administration des entreprises	4 152	3 000	8,4%	-27,7%
Agriculture, marine, pêche	3 415	2 930	8,3%	-14,2%
Transports, logistique et tourisme	2 026	1 694	4,8%	-16,4%
Maintenance	1 732	1 651	4,6%	-4,7%
Communication, information, art et spectacle	1 058	961	2,7%	-9,2%
Ensemble des offres	40 731	35 509		-12,8%

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

Un volume d'offres en baisse de 12,8 % par rapport à 2012

Le mouvement observé depuis 2011 s'est prolongé cette année : baisse globale du volume des offres, hausse des offres d'emplois durables et diminution des emplois précaires.

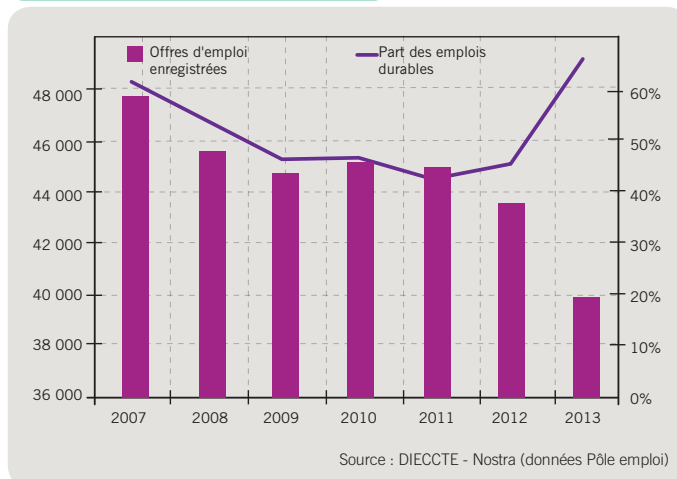
En 2013, Pôle emploi a collecté 35 500 offres d'emploi, soit une baisse de 12,8 % par rapport à 2012.

La baisse des contrats d'intérim et de CDD entraîne une diminution des offres d'emplois temporaires et occasionnels (respectivement -40,4 % et -25,2 %). Les offres d'emploi durables, en augmentation de 25,5 %, représentent désormais plus de la moitié de l'ensemble des offres.

Baisse de 10,7 % du nombre d'offres dans les services

L'atonie de l'activité économique réunionnaise a entraîné une baisse des offres d'emploi de l'ensemble des secteurs d'activité de l'île. Élément moteur de l'économie locale, le secteur des services a vu son volume d'offre diminuer de 10,7 % soit 2 300 de moins qu'en 2012. Également très touché par la crise, le secteur de la construction a proposé, en 2013, près de 800 offres de moins qu'en 2012 (-26,1 %).

Evolution de la collecte des offres



Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

Les offres d'emploi satisfaites par Pôle emploi

Les offres d'emploi satisfaites

Données brutes	2012	2013		Variation sur un an
	Nombre	Nombre	Poids	
Emplois durables (> 6 mois)	13 670	17 704	55,6%	29,5%
Emplois temporaires (1 à 6 mois)	18 334	10 603	33,3%	-42,2%
Emplois occasionnels (< 1 mois)	4 560	3 513	11,0%	-23,0%
Ensemble des offres	36 564	31 820	100,0%	-13,0%

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

Part des offres d'emploi satisfaites

Données brutes	2012	2013	Variation en point
Ensemble des offres	89,8%	89,6%	-0,2 pts

Source : DIECCTE - Nostra (données Pôle emploi)

Plus de 9 offres sur 10 sont satisfaites

En 2013, 31 820 offres d'emploi ont été satisfaites, soit 89,6 % de l'ensemble des offres sorties du fichier de Pôle emploi. Le taux de satisfaction affiche une baisse de 0,2 point en un an.

Le nombre d'offres satisfaites diminue de 13,0 %.

Cette baisse est imputable à la forte baisse du nombre d'offres d'emploi temporaires.

Dossier : les emplois d'avenir

Près de 2 950 emplois d'avenir prescrits en 2013

Face aux difficultés d'insertion professionnelle des jeunes, le dispositif « emplois d'avenir », créé en octobre 2012, vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes peu diplômés. Au 31 décembre 2013, 2 929 réunionnais ont signé un contrat d'emplois d'avenir, soit près de 60 % de l'objectif programmé pour l'année 2013.

Les jeunes de 16 à 25 ans constituent 95 % du public recruté. Les emplois d'avenir ont été conçus pour les jeunes les plus en difficulté sur le marché de l'emploi en raison de leur faible niveau de qualification ou de l'absence de diplôme. Les jeunes avec un niveau de qualification inférieur au BAC constituent 55 % des emplois d'avenir au 31 décembre 2013. Un tiers des jeunes recrutés d'avenir sont titulaires d'un baccalauréat général ou professionnel.

Avec 56 % des contractants, les jeunes femmes sont majoritaires. Elles possèdent généralement un niveau de formation plus élevé que les hommes. Enfin, 10 % des jeunes femmes percevaient le RSA avant d'obtenir un emploi d'avenir contre 2 % pour les hommes.

Le rythme des recrutements s'est accéléré à partir du mois de mai 2013 et a été très soutenu durant l'été austral (graph 1).

Plus de 9 jeunes sur 10 recrutés dans le secteur non marchand.

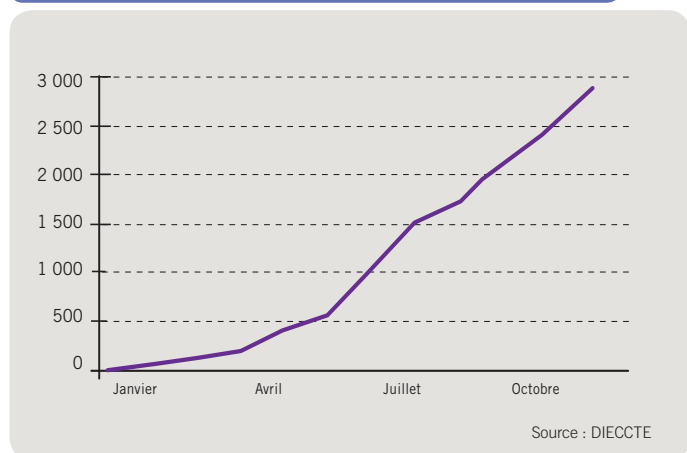
91,5 % des recrutements sont assurés par les employeurs du secteur non marchand, avec une répartition sensiblement équivalente entre les associations, les collectivités territoriales et les établissements publics. Accessibles à titre dérogatoire, les employeurs du secteur privé ont recruté 245 emplois d'avenir fin 2013.

Les métiers exercés par les jeunes sont principalement dans le secteur des services à la personne et à la collectivité (graph 2). Dans le secteur marchand, les métiers exercés relèvent principalement de l'hôtellerie, restauration tourisme et loisirs.

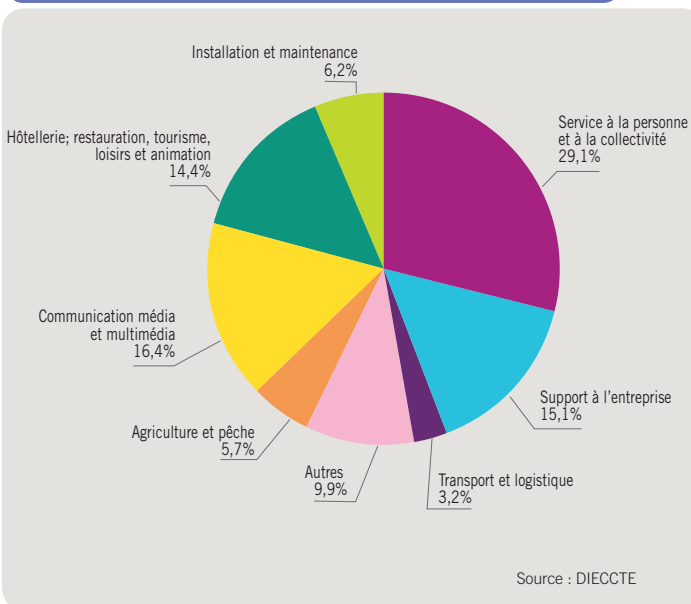
Les contrats sont généralement signés pour des durées de une à trois années. Seuls, un peu moins de 10 % des contrats sont conclus pour des durées intermédiaires. Les contrats conclus pour une durée de trois ans sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur marchand.

60 % des jeunes sont recrutés à temps plein. Les contrats proposés ont une durée hebdomadaire moyenne de 32,5 heures tous secteurs confondus.

Accélération des recrutements à partir de l'été 2013



30 % des emplois d'avenir exercés dans les services à la personne et à la collectivité



La loi créant les emplois d'avenir destinés à faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à une qualification pour des jeunes en difficulté a été publiée au Journal officiel du samedi 27 octobre 2012. Certaines mesures contenues dans cette loi s'appliquent dès le 1er novembre 2012.

Ce dispositif s'adresse notamment aux jeunes sans diplôme de 16 à 25 ans en particulier dans les zones urbaines ou rurales les plus touchées par le chômage. Les personnes bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé peuvent aussi accéder à un emploi d'avenir si elles ont moins de 30 ans.

La formation en alternance

Le contrat d'apprentissage

Effectifs au 31 décembre	2012 *	2013 **	Variation
Contrats d'apprentissage	4 477	4 580	2,3%
CFA agricoles	431	422	-2,1%
Chambre de commerce et d'industrie	1 659	1 662	0,2%
Chambre des métiers et de l'artisanat	2 217	2 262	2,0%
Université, privé, CREPS	170	234	37,6%

Source : Rectorat (* : enquête lourde ; ** : enquête rapide provisoire)

Fin 2013, 4 580 jeunes réunionnais sont apprentis et suivent une formation en alternance. Ils sont 2,3 % de plus qu'à fin décembre 2012. Cette hausse concerne la plupart des CFA.

Elle est plus forte pour les CFA récents de l'université et du privé (+37,6 %). Les CFA agricole enregistrent en 2013, une légère baisse de leur effectif (-2,1 %).

Le contrat d'apprentissage : une filière de la formation initiale

Le contrat d'apprentissage constitue une filière de la formation initiale à part entière. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, des dérogations à ces limites d'âge étant possibles. Son objectif est de donner aux jeunes, ayant satisfait l'obligation scolaire, une formation générale théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail particulier à durée déterminée (de 1 à 3 ans), prévoyant une formation alternant périodes en organismes de formation (CFA, section apprentissage) et périodes en entreprise. Le salaire perçu par l'apprenti est fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation. Hormis les entreprises de travail temporaire, toutes les entreprises du privé et du public confondues peuvent contracter des contrats d'apprentissage.

Le contrat de professionnalisation

Entrées dans l'année	Nombre de contrats		Variation sur un an
	2012	2013	
Contrats de professionnalisation	2 612	2 669	2,2%
dont jeunes de moins de 26 ans	2 329	2 418	3,8%
Hommes	1 123	1 182	5,3%
Femmes	1 489	1 487	-0,1%
Diplôme le plus élevé obtenu			
Bac + 3 et plus (I et II)	125	80	-36,0%
Bac + 2 (III)	337	310	-8,0%
Bac (IV)	1 097	1 182	7,7%
CAP, BEP (V)	553	528	-4,5%
Autres (Vbis VI)	500	568	13,6%
Secteur d'activité de l'employeur			
Agriculture	7	5	-28,6%
Industrie	363	347	-4,4%
Construction	25	104	316,0%
Tertiaire	2 217	2 213	-0,2%
Type de contrat			
CDD (yc. le travail temporaire)	2 494	2 600	4,3%
CDI	118	69	-41,5%
Durée du contrat			
Moins de 12 mois	562	559	-0,5%
12 mois et plus	2 050	2 110	2,9%

Source : DARES - DTEFP

Augmentation des entrées en 2013

En 2013, 2 669 réunionnais ont signé un contrat de professionnalisation, soit une hausse de 2,2 % sur un an. Cette hausse intervient après la forte dégradation enregistrée en 2012 (- 23,6 %).

Les titulaires d'un diplôme équivalent au CEP/BEP ou ne disposant d'aucun diplôme représentent 41,1 % des bénéficiaires en 2013 soit une part équivalente à 2012. En revanche, les titulaires d'un BAC+2 ou plus 3 sont moins représentés.

Les employeurs ont majoritairement une activité dans le secteur tertiaire. Le secteur de la construction enregistre une baisse significative des contrats.

Le nombre de contrats en CDI est en baisse. Ils représentent désormais 2,5 % des contrats de professionnalisation. Enfin la durée des contrats est majoritairement de 12 mois et plus.

Le contrat de professionnalisation : une formation en alternance commun aux jeunes et aux adultes

Le contrat de professionnalisation s'est substitué aux anciens contrats en alternance (contrats de qualification jeune et adulte, contrat d'orientation et contrat d'adaptation), dans le cadre de la loi du 4 mai 2004. Il est réservé aux jeunes de moins de 26 ans, aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, aux bénéficiaires de minima sociaux et aux personnes sortant d'un contrat aidé, sans restriction liées aux diplômes.

Il a pour objectif de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des bénéficiaires en leur permettant d'acquérir une qualification. Cette qualification doit être enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles, être reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale ou figurer sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle. La durée des contrats est de 12 mois, portée à 24 mois après dérogation. La durée de la formation et des actions de professionnalisation est de 15 % à 25 % de la durée du contrat avec un minimum de 150 heures.

L'insertion des jeunes

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

	Nombre de contrats		Variation sur un an
	2012	2013	
Entrées globales	4 962	5 499	10,8%
dont niveau infra V et V sans diplôme	42,6%	39,9%	-2,7 pts
dont jeunes filles	49,4%	49,9%	0,5 pts
dont jeunes en ZUS	19,7%	19,0%	-0,7 pts
Sorties globales	5 334	5 592	4,8%
dont sorties en emploi	30,9%	32,7%	1,8 pts
dont sorties en emploi durable	21,1%	24,3%	3,2 pts
dont sorties en alternance	12,7%	11,3%	-1,4 pts
dont jeunes en formation qualifiante	4,0%	5,6%	1,6 pts

Source : Parcours 3

5 499 jeunes entrés en contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)

En 2013, 5 499 jeunes réunionnais de moins de 26 ans ont signé un contrat d'insertion dans la vie sociale, avec l'une des quatre missions locales de l'île, soit 537 de plus qu'en 2012.

Dans le même temps, 5 592 jeunes sont sortis du dispositif. Parmi eux, près d'un tiers avaient un emploi et un quart un emploi durable. 11 % des jeunes suivaient une formation en alternance et 6 % une formation qualifiante. En moyenne, le parcours d'un jeune dans le dispositif dure un peu moins de 13 mois.

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), issu du plan de cohésion sociale, a pour objectif d'accompagner vers l'emploi durable (CDI ou CDD de plus de six mois, hors contrats aidés du secteur non marchand) les jeunes de 16 à 25 ans en difficultés d'insertion professionnelle. Il se décline en deux volets : le CIVIS renforcé pour les jeunes sortis de la scolarité sans CAP-BEP ou avant la terminale et le CIVIS de droit commun pour les jeunes ayant suivi une scolarité jusqu'à un niveau BAC+2 non validé. Chaque jeune rencontre régulièrement un conseiller référent unique d'une mission locale.

Le projet initiative-jeune (PIJ) création

Nouveaux créateurs de l'année*	Nombre de PIJ		Variation sur un an
	2012	2013	
Dotations budgétaires régionales	1 007 000	553 513	-45,0%
Montant des engagements	677 281	520 906	-23,1%
Engagement (en %)	67,3%	94,1%	
Demandes PIJ	161	156	-3,1%
décisions favorables (en %)	82,0	71,8	
Montant moyen subvention	5 130	4 650	-9,4%

Source : ASP

* : Dossiers payés, premier versement dans l'année

94,1 % de la dotation budgétaire engagée

La dotation dédiée au dispositif PIJ-crédation s'établit à 553 500 € en 2013. La dotation budgétaire annuelle a été engagée à hauteur de 94 %. Près de 72 % des dossiers ont obtenu une décision favorable, soit une baisse de 10 points par rapport à 2012.

Le montant moyen de la subvention accordée a diminué de 500 €. Ces différentes baisses résultent de critères de sélection plus drastiques mis en place au niveau local, selon l'âge, la zone d'implantation de l'activité et en fonction des critères d'activités prioritaires de la LODEOM pour La Réunion.

Le Projet Initiative-Jeune (PIJ) fait partie des mesures prévues par la loi d'orientation pour l'Outre-mer du 13 décembre 2000 destinées à élargir les possibilités d'insertion professionnelle des jeunes d'Outre-mer ainsi qu'à contribuer au développement économique local. Le PIJ concerne les jeunes de 18 à 30 ans et se décline en deux dispositifs.

Le PIJ volet création vise tout particulièrement à soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprise de moins de 31 ans. L'aide, ouverte à l'ensemble des activités (industrielle, commerciale, artisanale, agricole,...), est constituée d'un capital, exonéré de charges sociales et fiscales, dont le montant dépend de la nature du projet, tout en ne pouvant excéder 5 300 €.

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE 2012 - 2013 à La Réunion

	2012	2013	var. 1 an
Nombre de personnes informées	2 079	1 914	-7,9%
dont Education nationale	1 399	1 154	-17,5%
dont DIECCTE	301	283	-6,0%
Nombre de dossiers déposés	1 542	1 485	-3,7%
dont Education nationale	1 001	888	-11,3%
dont DJCCS	346	374	8,1%
dont DIECCTE	102	95	-6,9%
Nombre de candidats accompagnés	478	534	11,7%
dont Education nationale	356	366	2,8%
dont DIECCTE	35	58	65,7%
Nombre de candidats présentés	1 104	991	-10,2%
Nombre de validations	954	866	-9,2%
Totales	597	607	1,7%
Partielles	357	259	-27,5%
dont Education nationale	511	555	8,6%
dont DJCCS	354	195	-44,9%
dont DIECCTE	26	36	38,5%

Source : Carif-Oref - CRIS VAE

Une baisse du nombre de candidats présentés à la VAE

En 2013, 1 914 réunionnais se sont informés sur le dispositif de validation des acquis de l'expérience, soit une baisse de 7,9 % sur un an.

Les dossiers déposés représentent 77,6 % du nombre de personnes informées. Ils sont en hausse de 3,4 points par rapport à l'année précédente.

Moins de 1 000 candidats se sont présentés pour une VAE, soit une baisse de 10,2 % en un an. Parmi ces candidats, 87,4 % ont obtenu une validation totale ou partielle de leur VAE. Ce pourcentage de réussite est en légère hausse (+ 1,0 point) par rapport à 2012.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel mis en place par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. Elle complète les différentes modalités d'accès à la certification que sont la formation initiale, la formation continue et la formation en alternance. Elle permet de valoriser une expérience professionnelle d'au moins 3 ans et ainsi d'obtenir un titre professionnel du ministère de l'Emploi, un diplôme des autres ministères, un titre délivré par un organisme de formation ou une chambre consulaire ou une certification de qualification professionnelle d'une branche professionnelle. La Réunion compte 11 certificateurs de la VAE, dont le rectorat, la DIECCTE, la DJCCS... Ces services proposent plus de 1 000 certifications sur l'île.

Les titres professionnels

La validation des titres professionnels à la DIECCTE

	2012	2013	var. 1 an
Nombre de sessions de validation	692	832	20,2%
Stagiaires présentés	2 326	3 980	71,1%
Stagiaires reçus (titre complet)	1 816	2 811	54,8%
Taux de réussite (titre complet)	78,1%	70,6%	-7,4 pts
Les titres les plus obtenus (2011)			
Vendeur spécialisé/conseil en magasin	262	286	9,2%
Assistance de vie aux familles	139	256	84,2%
Agent de propreté et d'hygiène	129	290	124,8%
Employé commercial en magasin	111	189	70,3%
Secrétaire comptable	87	97	11,5%
Ouvrier du paysage	84	169	101,2%
Secrétaire assistante médico social	81	93	14,8%
Secrétaire assistante	77	73	-5,2%
Manager d'univers marchand	69	128	85,5%
Agent administratif	36	44	22,2%

Source : DIECCTE

Forte croissance du nombre de stagiaires en 2013

En 2013, 3 980 réunionnais se sont présentés à l'une des 832 sessions de validation pour l'obtention d'un titre professionnel, soit une hausse de 71,1 % par rapport à 2012. Dans le même temps le nombre de sessions a augmenté de 20,2 %.

Parmi les stagiaires présentés, 2 811 ont obtenu le titre complet, soit un taux de réussite de 70,6 %, en baisse de 7,4 point par rapport à celui de 2012.

Comme les années précédentes, les titres concernant la vente, les services à la personne et le nettoyage sont les plus demandés et obtenus.

Les **titres délivrés par le Ministère de l'emploi** peuvent être préparés à l'AFPAR ou dans des centres privés agréés. Ils s'adressent à toute personne sortie du système scolaire, déjà engagée dans la vie active, qu'elle soit titulaire d'un contrat de travail ou à la recherche d'un emploi. Ils visent des emplois exercés dans tous les secteurs d'activité : le bâtiment, les services à la personne, les transports, la restauration, le commerce, l'industrie, ...

Le titre professionnel atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. Il permet de favoriser l'évolution professionnelle ou le retour à l'emploi de son titulaire et s'obtient au terme d'un parcours de formation professionnelle ou par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les contrats aidés

Evolution des contrats aidés

Signatures totales dans l'année (y compris renouvellements)	2012	2013	Variation sur un an
CUI	25 176	21 635	-14,1%
Emploi avenir	6	2 929	
CAE DOM	3 423	2 504	-26,8%
Contrat génération	-	59	
Ensemble	28 605	27 127	-5,2%

Source : ASP

Des contrats aidés de plus longue durée 2013

En 2013, 27 127 contrats aidés ont été signés à La Réunion, soit une baisse de 5,2 % par rapport à 2012. Cette diminution du volume des contrats aidés résulte principalement de l'allongement de la durée des contrats, passée de 7,1 mois en 2012 à 11,6 mois en 2013 ; elle fait suite à la circulaire de la DGEFP du 22 février 2013 qui préconise une durée moyenne des contrats initiaux de 12 mois. Le dispositif des emplois d'avenir mis en place fin 2012, doit permettre aux jeunes de 16 à 25 ans d'accéder à une première expérience professionnelle et d'acquérir des compétences ou une qualification reconnue. Le service public de l'emploi et plus particulièrement Pôle Emploi se sont mobilisés pour consommer l'enveloppe de « emplois d'avenir » notifiée à La Réunion, et les collectivités locales se sont saisies cette opportunité pour recruter dans des secteurs à utilité sociale avérée. Fin 2013, plus de 2 900 emplois ont été signés dont 92,8 % dans le secteur non marchand.

Près d'un quart des emplois aidés sont signés par un jeune de moins de 26 ans. Les bénéficiaires d'un emploi possèdent le plus souvent un faible niveau de formation, seuls 26,8 % ont un niveau égal ou supérieur au baccalauréat.

Enfin, ils sont principalement recrutés pour un tiers dans les collectivités territoriales et un autre tiers dans le système associatif.

L'emploi d'avenir : un CUI spécifique pour l'emploi des jeunes

Depuis le 31 octobre 2012, sont entrés en vigueur les emplois d'avenir créés par la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012. Ces emplois prennent la forme d'un CUI-CAE ou d'un CUI-CIE associé à un CDI ou un CDD de trois ans à temps complet. Ils s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, sans qualification ou peu qualifiés, aux jeunes de moins de 30 ans bénéficiant de la RQTH pas ou peu qualifiés et, à titre exceptionnel, les jeunes ayant commencé des études supérieures et rencontrant des difficultés particulières d'insertion (DOM, ZUS, ZRR). Un suivi personnalisé professionnel et le cas échéant social est assuré pendant le temps de travail, auprès du jeune.

Caractéristiques des contrats aidés

	2012	2013	en %
Caractéristiques du bénéficiaire			
Hommes	13 917	12 657	46,8%
Femmes	14 688	14 411	53,2%
Moins de 26 ans	5 763	7 396	23,0%
De 26 à 49 ans	18 331	15 906	63,0%
50 ans et plus	4 511	3 766	14,0%
Aucune formation (niveau VI)	15 737	12 569	46,2%
CEP (V bis)	2 178	1 774	6,6%
CAP, BEP (V)	4 948	5 528	20,4%
Bac- BAC pro (IV)	4 048	5 052	18,8%
Bac+ (niveau I,II,III)	1 694	2 145	8,0%
Caractéristiques de l'employeur			
Collectivités territoriales	9 389	8 961	32,9%
Associations-Fondations	11 464	9 020	33,3%
Etablissements publics d'enseignement	1 587	2 351	8,6%
Autres établissements Publics	3 904	4 101	15,1%
Entreprises	2 261	2 635	10,1%
Agriculture	72	76	0,3%
Industrie	250	334	1,3%
Construction	237	303	1,1%
Commerce	674	773	2,8%
Services	27 372	25 582	94,4%

Source : ASP - Traitement SESE

Un CUI Rénové depuis 2011

Depuis le 1er janvier 2011, à La Réunion, est entré en vigueur le nouveau « contrat unique d'insertion » (CUI) créé par la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008. Ce contrat est entré en vigueur en Métropole à partir du 1er janvier 2010. Le CUI remplace les contrats aidés issus de la loi de Cohésion Sociale.

Le CUI prend la forme, dans un cadre rénové, du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand, ou du contrat d'accès à l'emploi (CAE-DOM) pour La Réunion et du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), dans le secteur non marchand. IL a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

L'insertion par l'activité économique (IAE)

Les associations intermédiaires (AI)

	2012	2013	var. 1 an
Heures travaillées	423 462	372 744	-12,0%
Equivalent temps plein (ETP*)	265	232	-12,3%
Publics accueillis	3 494	3 668	5,0%
dont femmes	2 152	2 179	1,3%
dont moins de 26 ans	1 339	1 401	4,6%
dont chômeur longue durée	1 575	1 461	-7,2%
Publics sortis à plus de 3 mois	524	194	-63,0%
Nombre de sorties dynamiques	312	143	-54,2%
Emploi durable	95	40	-57,9%
Emploi de transition	54	21	-61,1%
Sorties positives	163	82	-49,7%
Taux de sorties dynamiques	59,5%	73,7%	14,2 pts

Source : DIECCTE
* ETP : Equivalent temps plein (1 600 heures)

En 2013, 3 668 réunionnais ont été mis à disposition par des associations intermédiaires, soit une hausse de 5,0 % par rapport à 2012. Ces personnes ont, en revanche, effectué moins d'heures (-12,0 %), en raison de la disparition d'une structure. In fine, 73,7 % des bénéficiaires sont sortis du dispositif, en CDI, en CDD ou en formation (sorties dynamiques), soit une progression sensible par rapport à 2012.

Les entreprises d'insertion (EI) ont accueillies 124 personnes en 2013. Chargées d'accompagner les salariés dans leur placement en entreprise « classique » les résultats des EI apparaissent en progression avec un taux de sorties dynamiques de 66,7 %, soit un gain de 7 points en un an.

Les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) ont accueilli, en 2013, 1 760 personnes, soit une hausse de 10,1 % en un an. Les bénéficiaires ont effectué plus d'heures de travail (+16,9 %). Le taux de sortie dynamique (39,7 %) s'affiche une hausse, il demeure néanmoins en deçà de l'objectif fixé à 60 %.

Le dispositif ateliers et chantiers d'insertion compte 69 chantiers, en 2013. Ces derniers ont employés 777 personnes, soit une baisse de 27,5 % par rapport à 2012.

Les entreprises d'insertion (EI)

	2012	2013	var. 1 an
Postes conventionnés (ETP)	76	74	-2,6%
Publics accueillis	117	124	6,0%
dont femmes	12	12	0,0%
dont moins de 26 ans	25	38	52,0%
dont chômeur longue durée	85	85	0,0%
Publics sortis à plus de 3 mois	57	30	-47,4%
Nombre de sorties dynamiques	34	20	-41,2%
Emploi durable	15	5	-66,7%
Emploi de transition	8	3	-62,5%
Sorties positives	11	12	9,1%
Taux de sorties dynamiques	59,6%	66,7%	7,0 pts

Source : DIECCTE

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) conventionnés

	2012	2013	var. 1 an
Nombre d'ACI	46	69	50,0%
Nombre de contrats aidés	1 071	777	-27,5%

Source : DIECCTE

Les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)

	2012	2013	var. 1 an
Heures travaillées	543 925	635 607	16,9%
Equivalent temps plein (ETP*)	340	397	16,8%
Publics accueillis	1 600	1 762	10,1%
dont femmes	524	523	-0,2%
dont moins de 26 ans	621	641	3,2%
dont chômeur longue durée	649	780	20,2%
Publics sortis à plus de 150 heures	587	736	25,4%
Nombre de sorties dynamiques	161	292	81,4%
Emploi durable	73	148	102,7%
Emploi de transition	48	92	91,7%
Sorties positives	40	52	30,0%
Taux de sorties dynamiques	27,4%	39,7%	12,2 pts

Source : DIECCTE
* ETP : Equivalent temps plein (1 600 heures)

L'insertion par l'activité économique (IAE)

Le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) a pour mission de permettre aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accéder à un emploi et, en parallèle, à des mesures d'accueil et d'accompagnement.

Il existe trois types de structures d'accueil pérennes dont l'activité diffère en fonction de l'éloignement des bénéficiaires par rapport à l'emploi. Les associations intermédiaires mettent à disposition des personnes en grandes difficultés d'insertion. Les entreprises d'insertion, proposent des postes de travail en interne, aux bénéficiaires, souvent au chômage depuis longtemps. Les entreprises de travail temporaire d'insertion proposent des missions d'intérim.

Les ateliers et chantiers d'insertion, forment un quatrième type de structure d'insertion, de manière ponctuelle. Ils s'adressent à un public en difficulté, recruté sous forme de contrats aidés.

La création et la reprise d'entreprises : dispositif Nacre

Les projets et les actions «Nacre»
Situation 2013 au 13/05/2014 (bilan provisoire)

	2012	2013	var. 1 an
Phases métiers conventionnées	1 222	-	
Phases métiers démarrées	753	1 360	80,6%
Aide au montage (Phase 1)	346	320	-7,5%
Structuration financière (Phase 2)	264	324	22,7%
Appui démarrage et développement (Phase 3)	143	716	400,7%
Porteurs de projet accompagnés	786	891	13,4%
Porteurs de projet accompagnés et primo-accédant	435	474	9,0%
dont demandeurs d'emploi	342	423	23,7%
dont bénéficiaires de minima sociaux	140	139	-0,7%
dont jeunes	78	115	47,4%
dont seniors	39	36	-7,7%
dont femmes	182	172	-5,5%

Source : DIECCTE

474 nouveaux repreneurs ou créateurs d'entreprises « Nacre » en 2013

En 2013, 474 nouveaux Réunionnais portent un projet de reprise ou de création d'entreprise via le dispositif Nacre, soit une hausse de 9,0 % par rapport à 2012. Parmi eux, 89,2 % sont des demandeurs d'emploi et 29,3 % des bénéficiaires de minima sociaux (Certains peuvent cumuler les deux situations). Les femmes sont minoritaires (36,3 %), tout comme les jeunes et les seniors qui représentent respectivement 24,3 % et 7,6 % des porteurs de projets.

En cumulé sur l'année 2013, 1 360 phases métiers ont démarré à La Réunion. Parmi elles, 23,5 % sont en phase d'aide au montage, 23,8 % en phase de structuration financière du montage et 52,6 % en phase d'appui au démarrage.

Le financement des projets

	2012	2013	Évolution
Nombre de prêts notifiés	216	256	18,5%
Montant total des prêts notifiés	1 166 279	1 288 315	10,5%
Montant moyen des prêts notifiés	5 399	5 032	-6,8%
Durée moyenne des prêts	40,5	43,0	

Source : DIECCTE

256 prêts notifiés en 2013 (situation provisoire)

Le nombre de prêts notifiés en 2013 augmente de 18,5 % en un an. Malgré une enveloppe financière en hausse (+ 10,5 %), le succès du dispositif se traduit par une baisse (- 6,8 %) du montant moyen des prêts qui se poursuit.

Enfin la durée moyenne des prêts (43 mois) est en légère augmentation.

Répartition des prêts notifiés

	2012	2013	Évolution
Age			
Moins de 30 ans	23,7%	29,2%	10,5%
30 - 39 ans	36,6%	37,2%	-6,8%
40 - 49 ans	27,3%	21,6%	
50 ans ou plus	12,4%	12,0%	18,5%

Source : DIECCTE

Montant moyen des prêts notifiés

	2012	2013	Évolution
Age			
Moins de 30 ans	5 048	4 908	10,5%
30 - 39 ans	297 5	056 5	-6,8%
40 - 49 ans	5 956	4 885	
50 ans ou plus	5 078	5 327	18,5%

Source : DIECCTE

L'activité partielle

	2012	2013	var. 1 an
Activité partielle			
Entreprises concernées	41	53	29,3%
Nombre de salariés concernés	-	375	
Heures consommées	44 868	46 774	4,2%
Heures consommées/heures autorisées (en %)	45,0%	21,8%	- 23,2 Pts
Paiements effectués	217 163	264 040	21,6%

Source : DIECCTE

Un recours à l'activité partielle en hausse en 2013

En 2013, 46 774 heures d'activité partielle ont été consommées, soit 21,8 % des heures autorisées.

On observe une forte augmentation des paiements (+ 21,6 %) en glissement annuel.

Parmi les entreprises ayant recours à l'activité partielle, 40,9 % appartiennent au secteur des services et 24,2 % au commerce.

La fréquentation touristique

La fréquentation touristique

	2012	2013	Var 1 an	Part
Total touristes	446 500	416 000	-6,8%	100,0%
Pays de résidence				
France métropolitaine	355 900	337 200	-5,3%	81,1%
Océan indien	46 100	45 600	-1,1%	11,0%
Continent européen	23 500	21 700	-7,7%	5,2%
Autre pays	21 000	11 500	-45,2%	2,8%
Catégorie de tourisme				
Visite famille, amis (affinitaire)	210 000	197 600	-5,9%	47,5%
Tourisme d'agrément	180 300	168 400	-6,6%	40,5%
Tourisme d'affaires	42 600	35 500	-16,7%	8,5%
Autre	13 600	14 500	6,6%	3,5%
Mode d'hébergement				
Hôtel, résidence de tourisme	112 500	99 200	-11,8%	23,8%
Gîte, village vacances	36 800	43 300	17,7%	10,4%
Location	62 900	64 000	1,7%	15,4%
Parents, amis	218 700	190 900	-12,7%	45,9%
Autre hébergement	15 600	18 600	19,2%	4,5%
Durée des séjours (en jours)				
Durée moyenne	17,1	16,7	-2,3%	-
dont hôtels	6,6	6,2	-6,1%	-
Dépenses des touristes (en euros)				
Par ménage	1 264	1 313	3,9%	-
Par personne	705	729	3,4%	-
Par jour / personne	41	44	7,3%	-
Dépenses totales en millions d'euros				
Ensemble	314,7	303,2	-3,7%	-

Source : IRT, Insee : enquêtes flux touristiques.

Baisse de la fréquentation touristique pour la deuxième année consécutive

En 2013, 416 000 touristes ont visité l'île de La Réunion. En recul de 6,8 %, la fréquentation touristique confirme sa baisse amorcée en 2012.

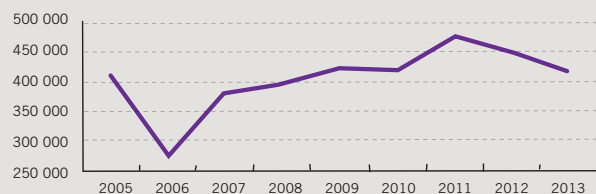
Les touristes métropolitains restent majoritaires (81,7 %), mais ils sont cependant moins nombreux qu'en 2012 (- 5,3 %).

Le tourisme affinitaire et le tourisme d'agrément affichent des baisses respectives de - 5,9 % et - 6,6 %. On observe un fort recul du tourisme d'affaires (-16,7 %).

L'hébergement chez les parents ou les amis reste prépondérant. L'hébergement marchand (autre que chez les proches) diminue. On observe des trajectoires opposées des modes d'hébergement en gîtes ou villages de vacances (+ 17,7 %) et les hôtels et résidences de tourisme (- 11,8 %).

Les touristes sont restés en moyenne 16,7 jours l'île. La dépense moyenne par personne (729 €) augmente légèrement (+ 3,4 %).

Le nombre de touristes



Source : IRT, Insee : enquêtes flux touristiques.

La fréquentation hôtelière

Le nombre de nuitées

	2012	2013	Var 1 an	Part
1 et 2 étoiles	192 500	185 600	-3,6%	22,8%
3 étoiles	402 100	367 800	-8,5%	45,2%
4 et 5 étoiles	247 600	260 900	5,4%	32,0%
Ensemble	842 200	814 300	-3,3%	100,0%

Les taux d'occupation

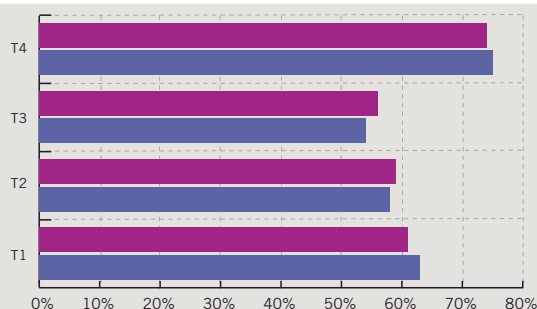
Par trimestre	T1	T2	T3	T4
1 et 2 étoiles	56,9%	57,6%	55,7%	73,2%
3 étoiles	62,3%	57,3%	56,0%	73,5%
4 et 5 étoiles	64,6%	61,7%	55,2%	74,7%
Ensemble	61,4%	58,8%	55,7%	73,8%

Source : Enquête de fréquentation hôtelière - Insee - Direction du tourisme

Une baisse de 3,3 % de la fréquentation hôtelière

En 2013, le nombre de nuitées dans les hôtels classés de La Réunion a atteint 814 300, soit une baisse de 3,3 % par rapport à l'année précédente. Le recul de la fréquentation affecte en particulier les hôtels 3 étoiles (- 8,5 %) et à un moindre degré les hôtels de 1 ou 2 étoiles (- 3,6 %). Seuls les hôtels de catégorie supérieure tirent leur épingle du jeu. Les taux d'occupation global est de 62,4 % en léger recul (- 0,2 point).

Le taux d'occupation globale par trimestre



Source : Enquête de fréquentation hôtelière - Insee - Direction du tourisme

L'enquête sur la fréquentation hôtelière concerne tous les établissements classés de La Réunion.

Le **taux d'occupation** est le rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres ouvertes à la location.

Une **nuitée** correspond à une personne X une nuit.

Le commerce extérieur

Une forte baisse des importations en 2013

La Réunion a importé pour 1,7 milliard d'euro de biens et marchandises en 2013, en provenance de pays étrangers, soit une baisse de 11,7 % par rapport à 2012. Cette contraction peut s'expliquer par la baisse du coût de notre approvisionnement en énergie : -70 M€ de produits pétroliers raffinés et coke et - 17 M€ de houille. Elle résulte également de l'atonie de la demande intérieure au cours d'une année de faible croissance économique avec notamment une chute des achats liés à l'automobile (- 22M€).

En 2013, La Réunion a exporté pour 202 millions d'euro de biens, soit une diminution de 2,1 %. Les produits issus de la pêche sont les plus exportés avec près de 66 M€, soit un tiers des exportations de l'île. Les produits alimentaires divers (notamment le sucre) arrivent en deuxième position, avec près de 50 millions d'euros (en hausse de 3,3 %). En revanche, après plusieurs années de hausse, l'exportation de déchets industriels enregistre une chute de (- 22,0 %). Cette baisse résulte d'un meilleur traitement des déchets industriels dans l'île. Ces trois produits représentent 76 % de l'ensemble des exportations.

Par pays (en milliers d'euros)

	2012	2013	Var 1 an	Principal produit
Exportations	206 245	201 865	-2,1%	
Vietnam	25 074	31 478	25,5%	Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche
Espagne	23 838	23 054	-3,3%	Produits alimentaires divers
Mayotte	20 181	21 041	4,3%	
Madagascar	20 432	16 476	-19,4%	Déchets industriels
Inde	14 334	12 465	-13,0%	Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche
Importations	1 924 300	1 699 867	-11,7%	
Singapour	539 849	458 284	-15,1%	Produits pétroliers raffinés et coke
Chine	209 941	182 854	-12,9%	Meubles
Afrique du Sud	119 980	96 293	-19,7%	Houille
Allemagne	117 377	80 757	-31,2%	Produits de la construction automobile
Italie	74 634	72 683	-2,6%	

Source : Douanes (le kiosque : données brutes CAF-FAB hors matériel militaire) - DIECCTE

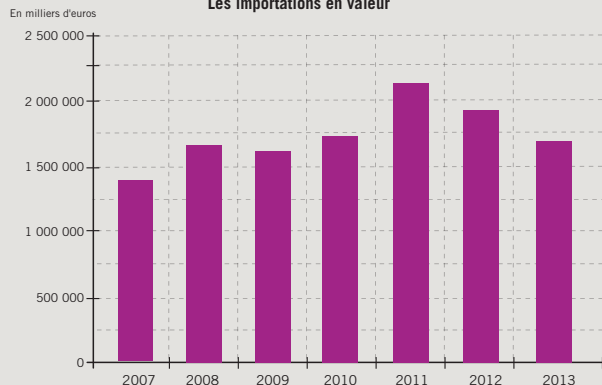
Par produit (en milliers d'euros)

	2012	2013	Var 1 an	Principal pays
Exportations	206 245	201 865	-2,1%	
Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	62 993	65 687	4,3%	Vietnam
Produits alimentaires divers	50 055	51 693	3,3%	Espagne
Déchets industriels	26 656	20 784	-22,0%	Inde
Aliments pour animaux	11 204	10 025	-10,5%	Madagascar
Boissons	7 102	7 743	9,0%	Allemagne
Importations	1 924 300	1 699 867	-11,7%	
Produits pétroliers raffinés et coke	632 505	562 929	-11,0%	Singapour
Produits de la construction automobile	149 505	127 228	-14,9%	Allemagne
Houille	72 170	55 254	-23,4%	Afrique du sud
Matériaux de construction et produits minéraux divers	55 031	52 628	-4,4%	Malaisie
Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier	56 643	47 167	-16,7%	Chine

Source : Douanes (le kiosque : données brutes CAF-FAB hors matériel militaire) - DIECCTE

Evolution des importations et des exportations

Les importations en valeur



Les exportations en valeur



Source : Douanes (le kiosque : données brutes CAF-FAB hors matériel militaire) - DIECCTE

Le Fond Social Européen (FSE) en 2013

FSE : 26,3 M€ programmés en 2013

Pour la programmation 2007/2013, la DIECCTE assure l'instruction et la gestion d'un certain nombre de mesures du Programme Opérationnel. Ces mesures visent principalement à soutenir des actions destinées à favoriser la formation des salariés ou des demandeurs d'emploi, ou permettant l'accès ou le retour à l'emploi. La DIECCTE assure également un certain nombre de missions d'audit-finance en sa qualité d'ordonnateur secondaire du FSE.

L'année 2013 a été marquée par :

- l'objectif atteint au 31/12/2013, de la programmation de la totalité des dossiers des mesures FSE,
- l'ajustement financier du programme complémentaire 2014 sur les reliquats du PO 2007/2013,
- la préparation des futurs programmes européens 2014/2020

Au niveau financier, 26,3 M€ de FSE ont été programmés en 2013, concernant 41 opérations portées par des bénéficiaires qui sont pour l'essentiel des entreprises ou des associations. Ce sont au total 93,1 M€ de dépenses qui ont été vérifiées, et certifiées par la Dieccte, puis proposées au paiement (sur 193 opérations).

En 2013, les principaux dispositifs financés via la DIECCTE sont la mobilité (avec LADOM) et le service militaire adapté (SMA).

	Paiement certifiés 2013	
	montants FSE	Part en %
Ensemble	93 127 716 €	
FSE svc ordonnateur secondaire DIECCTE	74 101 823 €	79,6%
FSE service instructeur DIECCTE	19 025 893 €	20,4%

Année 2013	Instruction/programmation		Paiement certifiés	
	montants FSE	Part en %	montants FSE	Part en %
FSE service instructeur DIECCTE dont	26 332 555 €		19 025 893 €	
- LADOM mobilité éducative et professionnelle	8 900 000 €	33,8%	3 557 291 €	18,7%
- RSMA	6 000 000 €	22,8%	8 336 168 €	43,8%
- Lutte contre l'illétrisme	2 393 315 €	9,1%	195 590 €	1,0%

Le Fond Européen de Développement Régional (FEDER) en 2013

FEDER : 17,8 M€ programmés en 2013

Pour la programmation 2007/2013, la DIECCTE assure l'instruction et la gestion d'un certain nombre de mesures du Programme Opérationnel. Ces mesures visent principalement à renforcer la compétitivité des entreprises et à valoriser les énergies renouvelables, avec l'objectif de préserver l'environnement et les ressources dans cadre de développement durable et de compenser les handicaps liés à l'ultrapériphérie (FEDER).

L'année 2013 a été marquée par :

- l'objectif atteint au 31/12/2013, de la programmation de la totalité des dossiers des mesures FEDER d'aides aux surcouts liés à l'ultrapériphérie (aides au fret et à l'exportation des déchets dangereux) ainsi que dans le cadre de la mesure 3.17 «Fourniture d'énergies respectueuses de l'environnement» s'agissant des opérations de chauffe-eau solaire des bailleurs sociaux de l'île
- l'ajustement financier du programme complémentaire 2014 sur les reliquats du PO 2007/2013
- la préparation des futurs programmes européens 2014/2020

Au niveau financier, 17,8 M€ de FEDER ont été programmés en 2013, concernant 109 opérations portées par des bénéficiaires qui sont pour l'essentiel des entreprises ou des associations. Ce sont au total 9,7 M€ de dépenses qui ont été vérifiées, et certifiées par la Dieccte, puis proposées au paiement (sur 154 opérations).

Année 2013	Instruction/programmation		Paiement certifiés	
	montants FEDER	Part en %	montants FEDER	Part en %
FEDER service instructeur DIECCTE dont	17 821 692 €		9 709 733 €	
- Acheminement fret - intrants industriels	10 629 249 €	59,6%	6 379 361 €	65,7%
- Fourniture d'énergies respectueuses de l'environnement	3 026 173 €	17,0%	1 991 065 €	20,5%
- Consolidation du tissu économique et des réseaux : programmes d'action et actions collectives	1 487 186 €	8,3%	1 144 080 €	11,8%

Directeur de la publication :

- Jean François Duterte

Rédaction :

- Service Etudes, Statistiques,
Evaluations (SESE) de la
DIECCTE
- Pascale Fauvet
 - Maurice Colliez

Adresse de la DIECCTE :

Direction des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
de La Réunion
112, rue de la République
97 488 Saint-Denis Cedex

Téléphone :

02 62 94 07 07

Internet :

www.reunion.dieccte.gouv.fr



LA DIECCTE DE LA RÉUNION

DIRECTION DES **ENTREPRISES**,
DE LA **CONCURRENCE**,
DE LA **CONSOMMATION**,
DU **TRAVAIL** ET DE L'**EMPLOI**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION